



Matériel :

- Flacon spécifique pour Compte Addis

Prélèvement / modalités générales :

Le prélèvement est effectué :

- soit par le patient après information par l'infirmier
- soit par l'infirmier si le patient est inapte à le réaliser tout seul

Le prélèvement est fait dans un flacon spécial délivré sur demande par le laboratoire.

Conditions de prélèvement : 3 heures avant le lever habituel

- Faire uriner le patient à fond dans les WC.
- Faire boire un quart de litre d'eau.
- Le patient doit se recoucher et rester allongé au repos et à jeûn pendant 3 heures.
- Après 3 heures, il urine à fond en recueillant la totalité des urines dans le flacon.

Si le patient doit uriner avant la fin des 3 heures, recueillir ces urines dans le flacon et noter l'heure correspondante.